



**1<sup>er</sup> février  
2022**

# **JOURNÉE D'ÉCHANGES LABORATOIRES ROUTIERS**

en distanciel

# Evolution du référentiel LABOROUTE



## Révision du référentiel LABOROUTE :

- Version en application depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022
- Gestion des annexes de manière indépendante
- Tableau de difficultés d'application des normes
- Documentation disponible sur le [site de l'IDRRIM](#)



## LABOROUTE Commission, Qualification et Référentiel

Tableau de validation du document			
	Rédigé par	Approuvé par	Géré par
Nom	Eric BLANC	Eric OLLINGER	Claude GIORGI
Fonction	Responsable Qualité du Comité Opérationnel	Président du Comité Opérationnel	Secrétaire Général Commission LABOROUTE
Visa		Eric OLLINGER Signature numérique de Eric OLLINGER eric.ollinger Date: 2021.09.03 17:41:09 +02'00'	

# ➤ Evolution du référentiel LABOROUTE

## Version du 04/06/2021 applicable à partir du 01/01/2022

- Les audits initiaux, de reconduction et de validations 1 et 2 du premier semestre 2022 seront faits sur la base de ce référentiel
- Mise en place d'un nouveau domaine d'essais portant sur l'auscultation des chaussées : identification des essais et des compétences disponibles pour conduire les audits
- Un laboratoire pourra être qualifié LABOROUTE uniquement sur ce domaine



# ➤ Evolution du référentiel LABOROUTE

## Version du 04/06/2021 applicable à partir du 01/01/2022

### Principales modifications apportées au référentiel :



- Prise en compte de structures de laboratoire importantes.
  - *Revue de contrat spécifique pouvant conduire à un étalement des audits sur plusieurs années : objectif d'assurer une pertinence des audits pour ce type de structure.*
- Cas des petites structures de laboratoire avec une durée d'audit 1 jour
  - *Possibilité, dans le cadre d'une petite structure (3 à 10 personnes), de compléter la journée d'audit avec une demi-journée en visioconférence pour consacrer un temps suffisant à l'audit opérationnel sur les essais pratiqués : **à définir d'un commun accord avec le représentant du laboratoire.***

# ➤ Evolution du référentiel LABOROUTE

## Version du 04/06/2021 applicable à partir du 01/01/2022

### Principales modifications apportées au référentiel :

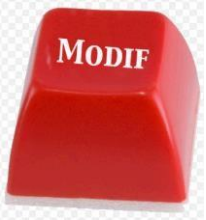


- Écarts critiques ou non critiques identifiés lors des audits.
  - *Si des écarts critiques ou non critiques, identifiés lors des audits LABOROUTE ou internes, peuvent remettre en cause l'antériorité des résultats, **le laboratoire doit réaliser une analyse de risques et envisager une éventuelle communication avec ses clients.***

# ➤ Evolution du référentiel LABOROUTE

## Version du 04/06/2021 applicable à partir du 01/01/2022

### Principales modifications apportées au référentiel :



- Audit interne et revue de direction
  - *Tous les points du référentiel (4.2 à 4.5) doivent être audités sur 3 ans et couvrir l'ensemble du périmètre des implantations concernées par la qualification LABOROUTE. Le rapport doit permettre d'identifier ces dispositions.*
  - *Le CR de revue de direction doit permettre d'identifier de manière explicite les 8 points exigés par le référentiel.*

# ➤ Evolution du référentiel LABOROUTE

## Version du 04/06/2021 applicable à partir du 01/01/2022

### Principales modifications apportées au référentiel :



- Gestion des ressources – Compétences des chargés d’essai
  - *Pour que la compétence d’un chargé d’essai soit maintenue pour réaliser un essai donné, celui-ci doit pratiquer au minimum 1 fois/an cet essai.*
- Processus d’essais – Demande d’essai
  - *Celle-ci doit préciser les conditions de prélèvement, la responsabilité du laboratoire, les modalités de transport, de réception et de conservation des échantillons.*

# ➤ Evolution du référentiel LABOROUTE

## Version du 04/06/2021 applicable à partir du 01/01/2022

### Principales modifications apportées au référentiel :



#### ■ Processus d'essais – Méthodes d'essai

- *Tableau de difficultés d'application des normes à prendre en compte pour l'acceptation ou non des dérogations. Travail en cours pour l'élaboration de méthodes d'essais à partir des méthodes d'essais internes collectées auprès des laboratoires.*
- *La préparation d'un corps d'épreuve sera auditée au même titre que l'essai. Si celle-ci n'est pas réalisée par le laboratoire, la prestation doit être effectuée par un laboratoire LABOROUTE ou COFRAC.*
- *Traçabilité à assurer pour les informations utiles en cours d'essai (résultats bruts, anomalies...) avec identification du chargé d'essai.*





CONTACT :

Claude Giorgi, Secrétaire de  
Laboroute

[claude.giorgi@routesdefrance.com](mailto:claude.giorgi@routesdefrance.com)

MERCI.